

RCS : VANNES
Code greffe : 5602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2016 B 00109
Numéro SIREN : 818 383 960
Nom ou dénomination : QANTALIS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2023 sous le numéro de dépôt 3170

QANTALIS AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 19 rue Gertrude Bell, 56000 VANNES
818 383 960 RCS VANNES



REQUÊTE
à Monsieur le Président du Tribunal
de commerce de VANNES

Le soussigné Claude CARDUNER,

Agissant en qualité de Président de la société QANTALIS AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 19 rue Gertrude Bell, 56000 VANNES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 818 383 960 RCS VANNES,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société QANTALIS AUDIT a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2022,

Que, conformément à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour le motif suivant : pour des raisons personnelles exceptionnelles et imprévisibles, un associé majeur sera absent durant la semaine initialement prévue pour la tenue de l'assemblée et l'ensemble des associés s'est accordé pour demander le report de la date d'assemblée pour privilégier la présence de tous les associés.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société QANTALIS AUDIT qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, conformément aux statuts de ladite Société.

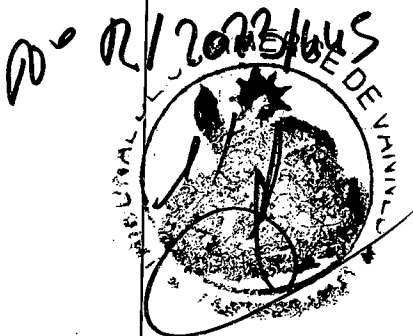
Fait à VANNES
Le 15 juin 2023

Claude CARDUNER
Président

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le

19 JUN 2023



ORDONNANCE

Nous, DOUGUET, Président du Tribunal de Commerce de VANNES, assisté de Maître MALAU, Greffier Associé ;

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés présentée par Mr Claude CARDUNER, agissant en qualité de président de la société **QANTALIS AUDIT, SAS**, dont le siège social est à VANNES, Parc Tertiaire de Laroiseau – 19 Rue Gertrude Bell, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VANNES sous le numéro 818 383 960 ;

Vu les dispositions de l'article L. 223-26 alinéa 1, L. 241-5 et R. 225-64 du Code de Commerce ;

Autorisons le report de la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative aux comptes annuels clos le 31 décembre 2022 au plus tard :

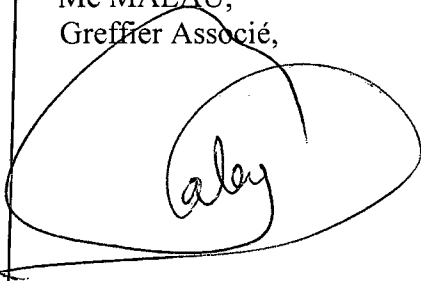
Le 30 septembre 2023

Liquidons les frais à recouvrer par le Greffe à la somme de 31.53 euros ;

Disons que la présente ordonnance sera déposée par Monsieur le Greffier associé, en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés de VANNES, conformément à l'article R. 210-19 du Code de Commerce.

Fait à Vannes, le 20 06 2023

Me MALAU,
Greffier Associé,



Mr DOUGUET
Président du Tribunal de Commerce
de VANNES,



Déposé au greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le

20 JUIN 2023
N° 2023/3169